



Les Etablissements de Formation Professionnelle Privée Accrédités Secteur Coiffure et Esthétique

Un choix pour suivre une **formation dans une filière qualifiée** et obtenir un **diplôme reconnu et visé par l'Etat** avec possibilité de bénéficier de la contribution de l'Etat aux frais de formation*

* pour les stagiaires inscrits dans le niveau Technicien Spécialisé.

SOUSS MASSA DRAA

Agadir

D0111-Institut FANDI d'Esthétique -EP-

Imm. Chtouka, 2ème étage, Rue Marrakech, Agadir

- Q - Esthéticienne

MARRAKECH-TENSIFT- AL HAOUZ

Marrakech

G0121-Alexandra II -EP-

Rue souria, Immeuble Rachadi, 3^{ème} étage, n° 15, Gueliz, Marrakech Menara, Marrakech

- T - Esthéticienne Professionnelle
- Q - Coiffeur Visagiste

G0122-Ecole Alexandre de coiffure et d'esthétique -EP-

5, Rue souria, Immeuble Rachadi, 3^{ème} étage, n° 18, Gueliz, Marrakech Menara, Marrakech

- Q - Esthéticienne
- S - Coiffeur
- S - Opératrice en Soins Courants de Beauté

G0123-Académie Internationale des Sciences BEN MOUSSA (ex - Académie Internationale des Sciences Paramédicales et d'Esthétique Cosmétique) -EP-

92, Appts n° 1 et 3 1er Etage, Bd Zerktouni Guéliz, Marrakech

- TS-Kinésithérapeute
- T-Esthéticienne Professionnelle
- Q - Esthéticienne

G0152-Groupe EL Houria International d'Esthétique et de la Cosmétique -EP-

Massira 1 Lettre "A" N° 740 - 2ème étage, Marrakech

- T-Esthéticienne Professionnelle
- Q - Esthéticienne

G0168-Ecole Internationale RHAZES -EP-

Avenue yacoub el mansour, Imm Ahlam A, n°49 et 50, Appt n°7 et 9, Gueliz, Marrakech

- TS-kinésithérapeute
- Q-Esthéticienne

- Niveau : Filière qualifiée concernée par l'Accréditation

GRAND CASABLANCA

Casa Anfa

J0156-Académie Skandar de Coiffure et d'Esthétique Site n°1-EP-

10, 12, Passage Grand Souk, Casa Anfa

- Q-Esthéticienne
- Q-Coiffeur Visagiste

J0157- Skandar de Coiffure et d'Esthétique Site n°4 (Ex Ecole Mondiale de Coiffure)-EP-

149, Bd Bir Anzarane, Maarif, Casa Anfa

- Q-Coiffeur Visagiste
- S-Coiffeur

Al Fida Mers Sultan

J0513- Académie Skandar de Coiffure et d'Esthétique – Site 2 –EP-

Derb Fokara , Rue 36 N°7, Al Fida Mers Sultan

- Q-Coiffeur Visagiste
- S-Coiffeur

RABAT SALE ZEMMOUR ZAER

Rabat

K0103-Institut de Coiffure et d'Esthétique les Rosettes -EP-

50, Av de France App n°1, Agdal, Rabat

- Q-Esthéticienne
- S-Coiffeur

K0124- Ecole d'Esthétique et de Coiffure Body Warp -EP-

35, Av Jbal Al Ayachi N° 3 Agdal, Rabat

- Q-Esthéticienne
- Q-Coiffeur Visagiste

TANGER TETOUAN

Tanger

T0116-Institut Jouvence d'Esthétique-EP-

1, Av Liban 1^{er} étage, Tanger

- Q-Esthéticienne
- S-Opératrice en Soins Courants de Beauté

Tétouan

T0213-Ecole Technique de Coiffure et d'Esthétique AMAL -EP-

17, rue El Ouahda, N°6, Tétouan

- S - Coiffeur
- S - Opératrice en Soins Courants de Beauté

T0214-Ecole Privée Al Aad Al Jadid de Coiffure –EP-

14, Av Ben Hsseine, 1 Appt n°3,Tétouan

- S-Coiffeur
- S-Opératrice en Soins Courants de Beauté

T0223-Institut de Formation Professionnelle d'Esthétique MALVA -EP-

12, Av Youssef Ibn Tachafine, Tétouan

- Q - Esthéticienne
- S - Coiffeur
- S - Opératrice en Soins Courants de Beauté

T0227-Institut de Formation Technique Fatima Sadraoui R'guibi -EP-

117, Av Hassan II, Tétouan

- T-Modélisme
- Q-Patronnier en Modélisme
- Q-Agent de Restauration
- S-Coiffeur

Région

Province

Code - Nom de l'EFPP - EP-* (*: Etablissement Privé)

- Niveau : Filière qualifiée concernée par l'Accréditation

Niveaux de formation :

-TS - Technicien Spécialisé

-Q - Qualification

- T - Technicien-

- S - Spécialisation

N.B. : L'accréditation d'un établissement de Formation Professionnelle Privée déterminé est accordée pour un délai n'excédant pas 5 ans et ce, dans les filières qualifiées par l'établissement (voir la décision d'accréditation affichée à l'établissement de votre choix). Il appartient à l'établissement concerné de procéder au renouvellement de ladite accréditation dans les mêmes règles et procédures en vigueur.

T0230-Ecole manbae al jamal de coiffure et d'esthétique-EP-

Av Al maghrib Al arabi Imm.N°6 1er étage, Tétouan

- S-Coiffeur
- S- Opératrice en Soins Courants de Beauté

N.B. : L'accréditation d'un établissement de Formation Professionnelle Privée déterminé est accordée pour un délai n'excédant pas 5 ans. Il appartient à l'établissement concerné de procéder au renouvellement de ladite accréditation dans les mêmes règles et procédures en vigueur.

* Possibilité pour les Bacheliers ou techniciens Inscrits au niveau Technicien spécialisé, de bénéficier de la Contribution de l'Etat aux Frais de Formation

Dans la limite de 4000 dhs /An

Pour plus d'informations, consultez notre site Web www.dfp.gov.ma, ou adressez vous à la Délégation Régionale de la Formation Professionnelle la plus proche.

- Niveau : Filière qualifiée concernée par l'Accréditation

N.B. : L'accréditation d'un établissement de Formation Professionnelle Privée déterminé est accordée pour un délai n'excédant pas 5 ans et ce, dans les filières qualifiées par l'établissement (voir la décision d'accréditation affichée à l'établissement de votre choix). Il appartient à l'établissement concerné de procéder au renouvellement de ladite accréditation dans les mêmes règles et procédures en vigueur.